

# PROJET PEDAGOGIQUE

## Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Vacances de NOËL 2018  
Du 24/12/2018 AU 04/01/2019

### Table des matières

<b>1. L'accueil de loisir pour les jeunes au centre social.....</b>	<b>3</b>
L'organisateur.....	3
La nature de l'accueil.....	3
<b>2. Généralités :.....</b>	<b>3</b>
<b>3. Les moyens :.....</b>	<b>3</b>
<b>4. L'accueil.....</b>	<b>4</b>
<b>5. Le stage de danse.....</b>	<b>4</b>
<b>6. Les sorties.....</b>	<b>5</b>
<b>7. Les jeux.....</b>	<b>5</b>
Le programme d'activités.....	5
<b>8. Les Objectifs visés.....</b>	<b>6</b>
<b>9. La sécurité.....</b>	<b>6</b>
Hors du centre.....	6
Les déplacements.....	7
Les baignades.....	7
<b>10. La santé :.....</b>	<b>7</b>

L'assistant sanitaire.....	7
<b>11. Intégration des personnes handicapées.....</b>	<b>8</b>
Généralités : .....	8
Avant l'accueil : .....	8
Pendant l'accueil : .....	9
Après l'accueil : .....	10
<b>12. ANNEXES .....</b>	<b>10</b>
<b>1. Enfant porteur de handicap - fiche d'autonomie .....</b>	<b>11</b>
Informations.....	11
Vie quotidienne .....	12
Vie sociale.....	13
<b>2. Enfant porteur de handicap - évaluation de l'accueil .....</b>	<b>14</b>
Bilan de l'accueil par la familles / le tuteur légal.....	14
Bilan de l'accueil par la structure .....	15

**L'équipe d'animation :**

Direction de l'Accueil de Loisir : Karima TRADJEMA – ETTAYEBY – BPJEPS LTP

Animation : Jamel GUESMIA – BPJEPS LTP, Déolinda ESTEVES – BAFA, Ludovic FOLMER – Stagiaire BAFA

# 1. L'accueil de loisir pour les jeunes au centre social

## L'organisateur

L'**ASBH** (Association d'Action Sociale et Sportive du Bassin Houiller) est une association d'éducation populaire. Elle gère plusieurs structures sur le bassin houiller, implantées sur les villes de Cocheren, Creutzwald, Freyming-Merlebach, Faulquemont, Petite-Rosselle, Carling-L'Hôpital, Forbach, Farébersviller, Boulay, Hombourg-Haut, **Stiring-Wendel**.... Le siège se situe à Cocheren.

### **ASBH, centre administratif de Cocheren – Siège administratif**

Place Ste Barbe – BP 30123 – 57804 FREYMING-MERLEBACH cedex

Tél. : 03 87 04 13 13, Fax : 03 87 04 14 14, Site Web : <http://www.asbh.fr/>

A Stiring-Wendel, le projet social est piloté par l'ASBH au sein du centre social. Elle a en charge deux secteurs : le secteur famille et le secteur jeunesse (11-17 ans). C'est à l'attention de ce dernier que nous proposons des accueils de loisir, pendant les vacances scolaires.

### **Centre Social de Stiring-Wendel**

8 rue Pierre Curie – 57350 STIRING-WENDEL

Tel. : 03 87 87 57 37 – Email : [asbh-stiring@orange.fr](mailto:asbh-stiring@orange.fr) –  centre social Stiring-Wendel

Site Web du Centre Social : <https://asbhstiring.jimdo.com>

## La nature de l'accueil

Il s'agit d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH). Son numéro d'agrément sur la période concernée est le : 0570305CL003318-18-N01

## 2. Généralités :

**Période :** *Du 24 décembre 2018 au 04 janvier 2019*

**Horaires :** 10h - 20h (variables selon la programmation des activités, du stage et des sorties éducatives)

**Participants :** Jeunes filles et garçons de 12 à 17 ans inclus. Possibilité d'inscription à partir de 11 ans pour les collégiens (inscrits en sixième).

Les activités proposées durant cet accueil se répartissent sous deux formes :

- Stage de danse, découverte et sensibilisation autour de la pratique
- Jeux + sorties culturelles et/ou sportives

## 3. Les moyens :

**Encadrement :** L'équipe d'animation sera composée de :

- **Jamel Guesmia** : animateur permanent, titulaire du BPJEPS ;
- **Karima Tradjema-Ettayeby** : animatrice permanente, titulaire du BPJEPS ;
- **Déolinda Esteves** : animatrice permanente, titulaire du BAFA ;
- **Ludovic Folmer** : animateur stagiaire BAFA en cours ;

La fonction de directeur de l'accueil de loisirs revient à K.Tradjema-Ettayeby .

J. Guesmia et K.Tradjema-Ettayeby se partageront la fonction d'assistant sanitaire

**Locaux :** Nous disposons des lieux d'activité suivants :

- La salle accueil jeunes du centre social
- Le secrétariat nous permet d'accueillir les familles

**Transport :** 1 minibus sera à notre disposition, durant les vacances de la toussaint

## 4. L'accueil

L'accueil se réalise au centre social (situé au quartier du Habsterdick), selon les dispositions du projet pédagogique et du projet social (dont découlent les choix d'activités des ACM). Il se déroulera au sein de l'espace « **accueil jeunes** ». Il est équipé d'un baby-foot, de canapés, d'un vidéoprojecteur, de malles pédagogiques contenant de nombreux jeux éducatifs, de tables et de chaises.

Les jeunes sont accueillis par **au moins** un animateur et la secrétaire ; ils veillent et vérifient que tous les participants soient présents et leurs documents complétés. Un **temps forum** est proposé avant de débiter les activités pour :

- Expliquer le fonctionnement de l'accueil (notamment le choix des activités proposées, jeux de société, sorties).
- Échanger avec les jeunes sur différents sujets tels que ; l'école, les loisirs, la vie quotidienne et éventuellement les activités ou les séjours qu'ils souhaitent mettre en place, avec l'équipe pédagogique
- Rappeler les règles à respecter, les comportements et attitudes des jeunes lors des sorties éventuelles

## 5. Le stage de danse

Notre structure organise des activités de danses urbaines, en dehors des vacances scolaires, sous forme d'activités d'éveil et de sensibilisation. Plusieurs jeunes, âgés entre 11 et 15 ans, ont sollicité l'animatrice pour mettre en place un accueil de loisir autour d'un stage de danses. Les échanges ont abouti à la déclinaison de 4 journées complètes, autour des danses urbaines. Ce stage est bien évidemment ouvert à tous les jeunes intéressés. Ces journées se décomposeront de la manière suivante :

- **La matinée** est réservée à l'approche chorégraphique de l'afro house, courant musical lancé en Afrique et dans l'Océan Indien, vers la fin de la première décennie des années 2000. Il est né de la rencontre de la House Music Américaine, de l'Afro-Dance et de différents dérivés de danses africaines populaires. Ces nouveaux courants sont très appréciés par nos jeunes. Il s'agit d'une approche éducative de ces courants, tout en abordant les aspects pédagogiques et historiques.
- **L'après-midi** sera consacré à la pratique d'éveil et de découverte des danses autour du Hip Hop, du Break-Dance et du Popping. L'un des objectifs déclinés plus loin dans ce document s'écarte de la simple pratique de consommation d'une action. Elle dépasse la simple notion consumériste pour s'inscrire concrètement dans une recherche de construction chorégraphique (placer le jeune face à des difficultés surmontables, dépassement de soi, être un vecteur de participation active à la définition de la chorégraphie de groupe...).

Ces moments seront encadrés par deux professionnels, soutenus par notre animatrice et un animateur stagiaire. Le groupe peut être composé jusqu'à 20 jeunes âgés entre 11 et 17 ans.

## 6. Les sorties

Les sorties à consonance éducative, relèvent d'un besoin identifié lors de nos diagnostics et de nos états des lieux des différentes programmations proposées, ces dernières années. Elles n'échappent pas à la règle de la consommation, même si les animateurs restent vigilants quant à cette dérive. Elles s'articulent autour :

- Du Cinéma,
- De la patinoire,
- De l'activité « Laser Game »,
- De visites culturelles de sites connus (marché de NOEL, artisanal...)

Bien que ces activités soient à la fois demandées et attendues, aussi bien par les jeunes que par leurs familles, nous devons veiller à maintenir un équilibre entre la prise en compte des souhaits de notre public, l'aspect financier et la démarche pédagogique qui vise à dépasser la simple consommation.

Nous profiterons de cette période de vacances, pour proposer une **sortie au Marché de Noël de Metz**.

Lors de ces sorties, l'équipe d'animation souhaite travailler davantage sur la vie quotidienne et les temps informels. Ils nous permettent de tisser du lien avec les jeunes. Nos choix éducatifs s'organisent autour de : la convivialité, la sociabilité et la vie collective.

## 7. Les jeux

Deux après-midis seront consacrés aux jeux de société, au sein de la structure, afin de favoriser les échanges et de travailler la cohésion du groupe.

Nous distinguons trois sortes de jeux : coopératifs, compétitifs individuels et compétitifs par équipe. Nous comptons sur ces jeux pour évaluer la capacité d'entraide et les éventuels problèmes d'ego chez les jeunes. Nous avons constaté, surtout au cours du Raid, que les conflits apparaissent principalement entre les jeunes d'une même équipe dans les jeux compétitifs.

## 8. Le programme d'activités

Ce programme est indicatif. La plupart des activités envisagées peuvent être mobiles : Nous prendrons en considération la demande des jeunes.

	<b>Lundi 24 Décembre</b>	<b>Jeudi 27 Décembre</b>	<b>Vendredi 28 Décembre</b>
<b>Matin</b>	Stage de danse Afro House	Stage de danse Afro House	Stage de danse Afro House
<b>Après-midi</b>	Stage de danse Hip Hop & Dérivés	Stage de danse Hip Hop & Dérivés Jeux de société	Stage de danse Hip Hop & Dérivés Sortie CINEMA

	<b>Lundi 31 décembre</b>	<b>Mercredi 02 janvier</b>	<b>Jeudi 03 Janvier</b>	<b>Vendredi 04 janvier</b>
<b>Matin</b>	Stage de danse Afro House			
<b>Après-midi</b>	Stage de danse Hip Hop & Dérivés	Patinoire à Metz Marché de Noël	Cinéma	Laser Game (14h)

## 9. Les Objectifs visés

### Objectif général 1 : être soi face aux autres

Objectif opérationnel 1.1 : dépasser sa crainte, avoir confiance en soi

Objectif opérationnel 1.2 : se sentir à l'aise à l'intérieur d'un groupe

### Objectif général 2 : découvrir des activités peu ou pas pratiquées

Objectif opérationnel 2.1 : s'approprier une activité nouvelle

Objectif opérationnel 2.2 : esprit d'équipe (éviter la compétition)

Objectif opérationnel 2.3 : se sentir valorisé et valiser les autres

### Objectif général 3 : adopter une attitude de citoyen

Objectif opérationnel 2.1 : éviter les conflits

Objectif opérationnel 2.2 : respect d'autrui et du matériel

## 10. La sécurité<sup>1</sup>

Chaque salarié du centre social est garant de la sécurité de tous les mineurs, dont il a la charge.

Il est tenu de respecter la mission éducative et pédagogique dévolue par les projets pédagogique, social et éducatif de l'association :

- par une attitude d'attention et d'écoute de chacun ;
- par la mise en place de règles de sécurité adaptées, notamment pendant les activités.

### Hors du centre (Lors des activités de sortie)

C'est le cas le plus fréquent, les infrastructures auxquelles nous avons accès étant assez limitées. Lors des activités de sortie, il y a nécessairement deux animateurs avec le groupe (le nombre de jeunes est le plus souvent limité à 7, pour une sortie en minibus) :

- il signale la destination (lieu de l'action) et l'itinéraire
- il vérifie les autorisations parentales, les fiches sanitaires de chaque mineur et les inscriptions
- il vérifie la présence de tous les mineurs, et que chacun possède des affaires adéquates
- il explicite les règles de sécurité et veille à leur application
- il s'équipe d'une trousse de secours complète
- il reste en contact avec la direction

<sup>1</sup> Voir le protocole des ACM, spécifique à notre association

## Les déplacements

### En minibus

- Le conducteur s'assure du bon état du véhicule, notamment la présence du gilet jaune et du triangle, de la trousse de secours, de rehausseurs, en cas de sortie avec des enfants. Il est responsable du groupe et de la conduite ; par conséquence, une extrême vigilance lui est demandée, lors de toute sortie avec les groupes de jeunes<sup>2</sup>.
- Tous les passagers bouclent leurs ceintures de sécurité.

### A pied

- Les déplacements à pied se font en file indienne, du côté le plus praticable et le moins dangereux de la route. Sans présence de trottoir, la marche doit se faire dans le sens de la circulation (le code de la route considère un groupe de piétons comme un véhicule lent).
- Un animateur se trouve devant et l'autre derrière ; ils portent des « gilets fluos ».

## Les baignades

Les animateurs signalent la présence du groupe au maître-nageur, en précisant la présence éventuelle de jeunes non-nageurs. Ils se conforment aux consignes de ce dernier.

On rappelle qu'un animateur doit être présent dans l'eau pour 8 jeunes mineurs (Se référer à la réglementation DDCS pour les catégories d'âges). Le groupe ne peut pas se disperser dans différents bassins.

Les animateurs sont responsables des enfants dans l'eau et hors de l'eau. Ils sont vigilants quant aux risques liés à l'ensoleillement (casquettes, t-shirts, crème solaire...).

## 11. La santé :

### L'assistant sanitaire<sup>3</sup>

J.Guesmia assume la fonction d'assistant sanitaire. Il est titulaire du PSC1. Il est responsable des conditions sanitaires de l'ACM. Il travaille en collaboration avec le médecin et les professionnels de santé, les parents, et l'ensemble de l'équipe d'animation. Ses actions principales sont :

- porter secours et mettre en œuvre les premiers gestes en cas d'accident,
- vérifier et compléter les trousse de secours de l'équipe,
- gérer les petits soins au quotidien,
- recueillir et distribuer les traitements médicamenteux,
- être à l'écoute des jeunes, contribuer à gérer l'affectif, et assurer leur bien-être psychologique,
- par une veille discrète mais efficace, s'assurer de la santé de tous les participants,
- prévenir les risques.

---

<sup>2</sup> Voir le règlement Intérieur d'Utilisation des véhicules de service

<sup>3</sup> Personne formée et chargée du suivi sanitaire dans les ACM (Accueils Collectifs pour Mineurs)

## 12. Intégration des personnes handicapées

### Généralités :

Notre structure a décidé récemment d'adopter une démarche raisonnée pour accueillir les enfants en situation de handicap.

Nous n'avons pas de demande en ce sens, et c'est précisément ce qui nous interpelle. S'il est vrai que la population de Stiring-Wendel est vieillissante, et que le handicap concerne surtout les personnes âgées, nous supposons surtout que les familles elles-mêmes n'envisagent pas l'accueil de leur enfant handicapé au centre social, présumant un mauvais accueil. Quelques témoignages d'usagers, ou de nos entourages personnels, nous le confirment.

Au moment où nous écrivons ces lignes, trois actions sont engagées :

- former notre équipe ;
- évaluer les besoins sur notre territoire ;
- se donner une méthodologie pour l'accueil. Cette dernière est développée dans les pages suivantes.

### Avant l'accueil :

#### La rencontre de la famille

La démarche commence par une rencontre avec la famille et l'enfant. Voici les objectifs de l'entretien :

- Entendre les attentes, les demandes et besoins de l'enfant et de sa famille ;
- Déterminer les capacités de l'enfant (en suivant la fiche d'autonomie) ;
- Informer l'enfant et la famille de nos capacités à l'accueillir, et du projet pédagogique ;
- Déterminer :
- La possibilité d'intégrer l'enfant dans tout ou partie de l'accueil. Cela peut impliquer de préciser les objectifs du projet pour cet enfant : par exemple, comment se traduisent les objectifs concernant l'image de soi dans l'accueil d'un enfant aveugle ?
- Le besoin d'accompagnement de l'enfant
- Pendant l'entretien, remplir la fiche d'autonomie avec les parents (voir annexe).

#### Compléter les informations

Si l'enfant fréquente une institution, nous la contacterons pour complément d'information.

#### L'équipe

Comme l'équipe est peu formée à l'accueil d'enfants handicapés, nous proposerons aux adultes de la structure un temps d'information spécifique sur le handicap de l'enfant. La structure est petite, il vaut mieux que tout le personnel soit concerné. Si la prise en charge est assez complexe pour le justifier, nous ferons intervenir une personne ressource : professionnel ou association de parents. Il est envisageable que l'un des parents puisse intervenir de cette façon.

Le petit nombre d'adultes encadrant fait qu'il ne sera pas possible de désigner un animateur entièrement consacré à l'accompagnement de l'enfant.

#### Le besoin d'accompagnement

Si l'enfant a besoin d'un accompagnement spécifique (de type auxiliaire de vie), nous envisagerons l'embauche d'une personne compétente. Reconnaissons toutefois que pour

notre structure, ce problème est le plus épineux que nous pourrions avoir à résoudre : les délais sont déjà courts pour permettre aux parents d'aller chercher l'aide financière pour couvrir un tel surcoût, et nous n'avons aujourd'hui aucune ressource pour le diminuer. D'autre part, nous n'avons pas encore de réseau d'animateurs compétents. Le manque de compétence sera le facteur limitant notre capacité d'intégration.

## Pendant l'accueil :

### L'accessibilité :

Les locaux du centre ne posent pas de problème dans leur architecture, même dans les rares cas où nous utilisons des salles à l'étage. Néanmoins l'ameublement des salles peut s'avérer inadapté pour l'accueil des PMR : tables très grandes obligeant à des détours, espaces libres rapidement encombrés par les chaises... Dans ce cas, il faudra réaménager les salles (c'est pourquoi le personnel de service sera aussi informé de ces besoins) : nous utiliserons des tables plus petites, permettant une circulation plus facile.

Les véhicules 9 places dont nous nous servons habituellement pour les déplacements devraient être suffisants. En revanche, l'accès aux transports en commun devra être anticipé (les arrêts de bus proches du centre sont inadaptés aux PMR). Nous contacterons alors la régie des transports.

### Les activités :

Les activités seront adaptées au handicap dans toute la mesure du possible. Nous retenons également que l'enfant doit pouvoir participer à l'accueil même si certaines activités n'étaient finalement pas à sa portée. Le partage de la vie quotidienne est déjà précieux. Il reste que nous envisagerons à chaque accueil l'adaptation des activités.

### Les liens entre les enfants :

Les relations entre les enfants feront l'objet d'une attention toute particulière, pour deux raisons :

La plupart des enfants qui fréquentent le centre se connaissent et ont déjà des relations très fortes. L'intégration d'un nouveau venu est toujours un événement important. Nos objectifs de sociabilité se mesurent notamment à cette capacité d'intégration.

Dans tous les cas, l'accueil d'un enfant handicapé sera l'occasion d'une action éducative, à l'adresse de l'ensemble des enfants, quant aux fonctionnements solidaires de la société.

### Le lien entre tous les adultes concernés

La circulation de l'information au sein de l'équipe n'est généralement pas difficile, grâce à sa petite taille. Pour l'intégration d'un enfant handicapé, elle fera néanmoins l'objet d'une vigilance particulière, notamment dans le lien avec l'équipe d'encadrement de Moselle Macadam Jeunesse.

Nous transmettrons également les informations pertinentes aux associations de Moselle Macadam Jeunesse, et nous recueillerons leurs observations.

Nous prendrons note des observations de chacun, en se fondant sur la feuille de bilan.

Nous souhaitons un échange quotidien avec les parents.

## **Après l'accueil :**

Un bilan sera rédigé sur l'ensemble de l'accueil. Il sera alimenté par les notes prises au cours de l'accueil, et revu avec les personnes concernées : l'enfant et l'équipe. Un entretien sera proposé aux parents pour faire le point, et envisager des améliorations à l'accueil.

Comme l'équipe identifie son manque de compétence comme le premier obstacle à l'intégration d'un enfant handicapé, nous évaluerons nos besoins au regard de l'expérience vécue lors de cet accueil.

## **13. ANNEXES**

# 1. Enfant porteur de handicap - fiche d'autonomie

## Informations

Noms des parents ou du tuteur :

Téléphone :

Adresse électronique :

Situation de handicap :

L'enfant est-il suivi par un service d'accompagnement ?  OUI  NON

Si oui, lequel :

Ses coordonnées :

Autorisez-vous le centre social de Stiring-Wendel à prendre contact avec cet établissement ?

OUI  NON

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Signature

## Vie quotidienne

Renseigner chaque ligne avec le chiffre correspondant à l'autonomie de votre enfant :

1 = fait seul

2 = fait partiellement ou non correctement

3 = ne peut pas faire

ORIENTATION	Repères temporels	
	Lieux, espaces	
	Conscience du danger	
HYGIENE	Toilette	
	Douche	
	Brossage de dents	
HABILLAGE	Haut	
	Bas	
	Gestes fins (boutonnage, laçage...) chaussures, chaussettes	
	Choix de vêtements	
	Dissociation linge propre/linge sale	
ALIMENTATION	Se servir	
	Utiliser une fourchette ou une cuillère	
	Se servir d'un couteau	
	Gestes fins (ouvrir un yaourt, peler un fruit..) boire	
PROPRETE	S'essuie après les selles	
	Va seul aux toilettes sans incitation	
TRANSFERTS	Lit-fauteuil	
	Toilette-fauteuil	
	Chaise-fauteuil	
DEPLACEMENTS	☐ Fauteuil ☐ Poussette ☐ Déambulateur ☐ Canne	
	Marche	
	Marche longuement	
	Monte et descend les escaliers	
	Court	
	Nage	
COMMUNICATION	Maîtrise le langage à l'oral	
	Ecriture	
	Lecture	
	Dessin	
	Précisions si troubles du langage :	
GESTION	Range ses affaires	

## Vie sociale

ACTIVITE SPORTIVE	En club : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Si oui, laquelle :  A l'école : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Si oui, laquelle :
ACTIVITE ARTISTIQUE	Peinture : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Théâtre : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Poterie : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Autre :
SCOLARITE	CLIS : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Classe ordinaire : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON IME : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Autre :
SANTE	Service spécialisé :

Observations éventuelles :

## 2. Enfant porteur de handicap - évaluation de l'accueil

### Bilan de l'accueil par la famille / le tuteur légal

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Age \_\_\_\_\_

Dates de l'accueil : du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Organisateur : \_\_\_\_\_

Lieu d'accueil : \_\_\_\_\_

Il s'agissait d'un accueil :  A temps partiel  A temps complet

Renseigner chaque ligne avec le chiffre correspondant à votre satisfaction :

0 = insatisfaisant

1 = moyennement satisfaisant

2 = satisfaisant

		Satisfaction
QUALITE	Communication avec la structure d'accueil	
	Encadrement (équipe pédagogique)	
	Accessibilité des locaux	
	Prise en compte du handicap dans la vie quotidienne	
	Activités de loisirs	
	Activités sportives	
APPRECIATION	De l'enfant	
	De la famille	

Difficultés rencontrées par l'enfant :

Propositions éventuelles d'amélioration :

## Bilan de l'accueil par la structure

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Age \_\_\_\_\_

Dates de l'accueil : du ... / ... / .... Au ... / ... / ....

Organisateur :

Lieu d'accueil :

Il s'agissait d'un accueil :  A temps partiel  A temps complet

Les animateurs ont-ils suivi une formation spécifique pour accueillir des enfants en situation de handicap ?  OUI  NON

Renseigner chaque ligne avec le chiffre correspondant :

0 = insatisfaisant

1 = moyennement satisfaisant

2 = satisfaisant

	Satisfaction
Communication avec la famille	
Communication avec l'établissement spécialisé	
Communication avec l'enfant	
Participation de l'enfant aux activités de loisirs	
Participation de l'enfant aux activités sportives	
Intégration de l'enfant au groupe dans la vie quotidienne	
Intégration de l'enfant au groupe lors des activités	

Difficultés rencontrées :

Propositions éventuelles d'amélioration :

## Budget prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
<b>Achats</b>	<b>1344</b>	<b>Fonds propres</b>	
Alimentation (eau + goûter)	140		
Repas	400		
Entrée	304	<b>Participation des usagers</b>	<b>480</b>
Prestations de service	500	Participation des familles	
		- Sorties	280
<b>Transports</b>	<b>233</b>	- Stage de danse	200
Carburant	65		
Péage	18		
Véhicule	150	<b>Subventions</b>	<b>3875</b>
<b>Encadrement</b>	<b>200</b>	Mairie (valorisation)	2347
Vacataires/Professionnels		CAF PSO	240
Frais kilométriques	200	CEJ	150
		CAF ATL	180
<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>231</b>	Moselle Jeunesse	733
Frais de gestion	231	Autre subvention (FSL)	225
<b>Charges de personnel (valorisation)</b>	<b>2047</b>		
Direction AL	833		
Animateurs permanents	1214		
<b>Valorisation mise à disposition</b>	<b>300</b>		
Espace « Accueil jeunes »	100		
Salle Curie	200		
<b>TOTAL</b>	<b>4355</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4355</b>